

FORMATION INITIALE PREMIERS SECOURS EN EQUIPE DE NIVEAU 2 (PSE2)

Public concerné

Tout public âgé de 16 ans minimum avec autorisation parentale le cas échéant

Pré-requis : Titulaire du certificat de compétences de PSE1 et à jour de sa formation continue

Renseignements pratiques

Durée : 28 heures (4 journées) hors temps de déplacement en présentiel

Participants : 6 à 12 stagiaires

Tarif : 200 euros net de taxe par candidat

Attestation : Certificat de compétence PSE2

Actualisation : Tous les ans

Accessibilité : accessible aux personnes en situation de handicap après contact avec le secrétariat ou Cédric NARCES

cedric.narces@udsp16.org (Référent handicap)

Moyens pédagogiques

Matériel : Vidoprojecteur, défibrillateur, sac PS et consommables, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson) fournis par nos soins, salle spacieuse, chaises, ambulance, ...

Intervenants : 1 responsable pédagogique + de 1 à 2 formateurs PS à jour de leur formation continue

Evaluation : formative à visée certificative

Validation : Participer à toute la formation, réaliser tous les gestes de secours lors de l'apprentissage et avoir validé l'ensemble des compétences visées par le référentiel

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

Délai d'accès à la formation : 21 jours

Modalités d'accès : voir fiche d'inscription

Renseignements

UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DE LA CHARENTE (16)

9 rue Denis Papin 16340 Isle d'Espagnac

Secrétariat secourisme : tél 05.45.92.32.29 / secourisme@udsp16.org

N° agrément FNSPF : 16-9201/W161002245

SIRET : 421 522 004 00025

Code APE : 8559B

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Charente sous le numéro de déclaration n° 541-600-37316

RS 5720 – Ministère de l'intérieur et des Outre-Mer (date d'enregistrement le 01/01/2022)

Objectifs

Faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, au sein d'une équipe ou en qualité de chef de binôme, avec matériels, dans le cadre d'opérations de secours.

Méthodes pédagogiques

Etude de cas

L'exposé interactif

La démonstration pratique

L'apprentissage du geste

L'apprentissage en technique miroir

La mise en situation

Compétences à acquérir

1. Prendre en charge une personne :

- présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie ;
- victime d'une atteinte circonstancielle ;
- présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel ;

2. Assurer, au sein d'une équipe :

- l'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette ;
- le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport ;

3. Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe ;

4. Evoluer dans le cadre juridique applicable à leur action de secours et dans le respect des procédures définies par leur autorité d'emploi ;

5. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour soi-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants ;

6. Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés ;

7. Adapter leur comportement à la situation ou à l'état de la victime.